

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'AGRICULTURE URBAINE SOUS TOUTES SES FORMES : PRODUIRE, ANIMER, TRANSFORMER

Quoi ?

La Métropole Européenne de Lille, la ville de Lille et le bailleur Lille Métropole Habitat préparent la mutation du « Boulevard de Metz » grâce au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce grand projet met au cœur de ses ambitions le bien-être et la santé des habitants à travers la démarche d'un Quartier à Santé Positive.

Cette démarche prévoit un programme innovant consacré à l'agriculture urbaine au cœur du quartier, avec notamment l'intégration de serres dans l'épaisseur d'un écran acoustique le long du périphérique. Ce projet pourra accueillir diverses activités (serres, pépinière, vente et distribution, transformation de produits, atelier pédagogique, restauration...) participant ainsi à enclencher une attractivité et une identité nouvelle par le développement d'activités économiques et d'emplois.

Dès aujourd'hui et pendant deux ans, la ville de Lille souhaite initier de premières expérimentations d'agriculture urbaine qui pourront prendre place dans le programme à terme. Tests de cultures sur site (hors-sol, hydroponie, pleine terre...), animations au sein du quartier, transformation et vente des produits : cette phase doit permettre de préciser les projets (dimensions, besoins en fluide, etc.), de tisser des liens avec le territoire mais aussi de développer des modèles économiques viables.

Quel calendrier ?

Lancement de la consultation : mi-avril 2018

Journée d'échanges : 25 mai 2018

Dépôt des candidatures : 15 juin 2018

Déploiement des projets : de l'automne 2018 jusqu'à fin 2020

Où ?

Accueillant 1500 logements, le secteur Concorde, au sein du quartier du Faubourg de Béthune, est l'un des quartiers les plus verts de Lille avec environ 11 hectares d'espaces verts dont 6 hectares le long du périphérique. Le quartier s'étend le long du boulevard de Metz, entre le Rond-Point des Postes et l'échangeur du Faubourg de Béthune.



Les propositions d'occupation des candidats pourront prendre des formes variées au sein du quartier. Des terrains considérés comme propices sont suggérés sur le plan en annexe. Toutes les implantations sont cependant possibles selon les suggestions des candidats.

Les projets pourront bénéficier d'une mise à disposition gracieuse des terrains, d'un soutien financier ciblé, d'un apport technique des services de la Ville et d'un accompagnement spécifique (création d'activités économiques, techniques de production agricole, protocole de recherche pollution).

Comment répondre?

L'AMI est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer au projet et partagent les valeurs et les ambitions du *Quartier à Santé positive* : acteurs associatifs, collectifs, entreprises et particuliers. La constitution de groupement est souhaitée dans la mesure où plusieurs champs d'actions sont envisagés (produire, animer, transformer).

La programmation est libre. Il est cependant demandé de formuler son projet en précisant :

- **Description du projet** : quelles activités, et notamment quel type de culture, sont envisagées ? Quels sont les publics visés et les objectifs attendus de cette expérimentation ? Quel terrain est envisagé et quelle sera la place nécessaire au projet ? Au-delà de cette expérimentation, quelles sont vos perspectives de développement ?
- **Equipe** : le nom et la nature du candidat ou des équipes de projet. Des références éventuelles peuvent être mentionnées.
- **Modèle économique** : comment le projet s'équilibre-t-il financièrement ? quelles sont les estimations de revenus et de dépenses ? Quels besoins nécessiteront d'être soutenus (étude de marché, poste, matériel) ?
- **Planning du projet** : calendrier du projet sur deux ans (mise en œuvre, temps forts envisagés avec le public, engagement de partenariats, évaluation, etc.)

Les réponses sont attendues au plus tard au 15 juin 2018. Elles sont à adresser par courrier à :

Ville de Lille

Direction des Projets de Renouvellement Urbain
AMI #Produire #Animer #Transformer
CS 30667 – 59 033 LILLE Cedex

ami.concorde@mairie-lille.fr

Et la suite ?

- Le 25 mai 2018, une matinée sera organisée de 9h à 12h au sein du Centre Social Projet - Faubourg de Béthune (65 Rue Saint-Bernard à Lille) pour exposer la démarche, présenter des projets locaux et nationaux et ouvrir les échanges en ateliers de travail. Ce temps d'échanges permettra aussi de répondre aux questions des candidats.
- Pendant l'été, les propositions seront analysées par la Ville et ses partenaires pour définir les accompagnements techniques et financiers possibles.
- En septembre 2018, les opérateurs ayant manifesté leur intérêt seront rencontrés pour échanger sur la suite de leur projet à Concorde.

// CARTE DU QUARTIER //

Propositions de terrains

Terrain LMH : 1000 m² // Square Paul Cézanne



Terrain LMH : 3000 m² // A proximité de la future Maison des Projets



Terrain LMH : 3000 m



Terrain Ville de Lille : 6 ha

Butte le long du boulevard périphérique

